

## Deux réalités différentes



*Nos fileuses menant une vie laborieuse exaltante.*

Les femmes veulent devenir mères. Car, elles désirent mettre au monde un enfant mignon et l'élever à merveille de sorte qu'il n'ait rien à envier aux autres.

La République populaire démocratique de Corée accorde toutes formes d'assistance médicale aux femmes enceintes et aux accouchées pour protéger et améliorer leur santé.



*Triplés nés à la maternité de Pyongyang.*

Ainsi, ces premières ont le devoir de se faire enregistrer aux cliniques aménagées dans les communes et de subir régulièrement un examen médical et un diagnostic et, si une anomalie leur arrive, elles sont soumises sur-le-champ à un traitement approprié.

Des mesures spéciales sont prises pour femmes que le diagnostic reconnaît grosses de triplés ou de quadruplés. Elles se font soigner à tous égards, toutes sans exception ni aucune restriction de durée d'hospitalisation, dans la maternité de Pyongyang, quels que soient leur lieu de résidence et leur profession. En vertu de ces mesures spéciales, 384 femmes y ont accouché sans accroc de triplés ou quadruplés depuis son inauguration jusqu'au 8 mars dernier.

Toutes les femmes coréennes ont le droit d'accoucher dans les maternités de Pyongyang et de chaque province et les accouchées sont approvisionnées en miel sauvage et autres fortifiants, ainsi qu'en denrées alimentaires nutritives.

Des bagues d'or, des poignards d'argent, diverses sortes de vêtements et de denrées alimentaires nutritives de qualité sont offerts aux triplés, aux quadruplés et à leurs parents. Ces nouveaux-nés sont gardés par des médecins et infirmières de la maternité de Pyongyang jusqu'à ce qu'ils pèsent chacun 4 kg et, après leur sortie de la maternité aussi, sont l'objet d'une protection spéciale de l'Etat.

Les femmes coréennes ont droit aux allocations prénatales et postnatales. La loi de la RPDC stipule que les travailleuses coréennes ont droit à 150 jours de congé de maternité en plus de leur congé régulier ou supplémentaire et, pendant cette période, elles reçoivent 100 % de leur salaire mensuel de fond à titre de la subvention d'accouchement.

Le Parti et l'Etat coréens encouragent la fécondité en présentant largement les mères qui ont élevé à merveille leurs nombreux enfants et leur décernant le titre d'héroïne.

On dit voir l'avenir d'un pays dans son enfance. Un avenir radieux attend la RPD de Corée, puisque ses femmes jouissent de la bénédiction et que ses enfants naissent dans le bonheur.

Et alors, où en sont les femmes de Corée du Sud?

Elles renoncent elles-mêmes à leurs droits sacrés de mère.



*Femmes sud-coréennes réclamant la paix et la réunification du pays.*

Récemment, le journal sud-coréen « Hangyore » a inséré un article annonçant que la tendance à renoncer à l'accouchement sévit en Corée du Sud et que, par conséquent, le taux de natalité locale dénote le plus bas niveau du monde. Il s'est lamenté : « Si la faible natalité actuelle persiste, la population sud-coréenne se réduira en 2100 à un tiers du niveau actuel. »

Les médias sud-coréens ont déploré que « les femmes renoncent à l'accouchement en raison de l'inquiétude pour l'emploi et du paiement des frais d'entretien ».

En réalité, le congé de maternité est même inconcevable pour les ouvrières et la direction de leurs entreprises exerce une pression ouverte sur elles en leur disant qu'« elles doivent quitter leurs usines si elles veulent recevoir le congé de maternité ». Surtout pour les ouvrières auxiliaires, l'accouchement conduit au congédiement et, pis encore, si elles se marient, on leur demande avec coercition : « Quand voulez-vous accoucher ? En annoncez la date par l'avance ! » « Présentez d'avance le contrat selon lequel vous quitterez l'atelier si vous concevez ! »

La preuve en est que, au cours du seul mois de janvier dernier, les emplois des femmes sud-coréennes ont diminué de plus de 84 000 en raison de la conception et de l'accouchement.

Donc, les organisations féminines de tout acabit déplorent : « Dans la réalité où il n'y a aucune mesure sociale pour permettre aux femmes de travailler après leur mariage aussi et où les problèmes indispensables comme l'entretien et l'éducation des enfants et l'assistance médicale les préoccupent, elles n'ont pas d'autre choix que de réduire bon gré mal gré leur accouchement. »

Par ailleurs, le journal « Hangyore » a informé que « la tendance des femmes à renoncer à l'accouchement est un phénomène inéluctable émanant de la structure de discrimination féminine enracinée partout dans la société sud-coréenne ».

*Sim Hyang Sim*